



ÉDUCATION
SOCIÉTÉ DE LA VILLE DE QUÉBEC
MONTÉE DE LA MONTÉE
RUE DE LA MONTÉE
MONTÉE DE LA MONTÉE

PROCES-VERBAUX
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ DE LA VILLE DE QUÉBEC

Comité d'Administration

Séance du 26 janvier 1915

Affirmation du résultat de l'exercice 1914

Édition de 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915

Un deux mille quinze, le 26 janvier.

Le Comité d'Administration a l'honneur de vous adresser, en vertu de son mandat, l'Établissement de son Compte de l'exercice 1914, tel qu'il est annexé au présent rapport, et de vous proposer de l'approuver.

OU

ou à l'Assemblée Générale des Citoyens de la Ville de Québec, le 26 janvier 1915.

Le Président,

PROCES

Le présent rapport a été imprimé et distribué par la Société de la Ville de Québec, au 150, rue de la Montée, le 26 janvier 1915.

Le Comité d'Administration

- Le Président de la Société de la Ville de Québec: M. J. B. BÉGIN
- Le Secrétaire de la Société de la Ville de Québec: M. J. B. BÉGIN

Il est proposé d'afficher le résultat de l'exercice 1914, tel qu'il est annexé au présent rapport, à l'entrée de la Ville de Québec.

- 1. À l'Assemblée Générale des Citoyens de la Ville de Québec, le 26 janvier 1915.
- 2. À l'Assemblée Générale des Citoyens de la Ville de Québec, le 26 janvier 1915.

**PROCES-VERBAUX DE LA
REUNION DU 15 MAI 2013 D'ADMISSION DE MEMBRES**

Le Conseil d'Administration de la Région d'Alsace a eu lieu le 15 mai 2013 à 14h00 au siège de la Région d'Alsace, 100, rue de la Gare, 67000 Strasbourg. Le Conseil d'Administration a été présidé par le Président de la Région d'Alsace, M. Jean-Louis Schaeffer.

Le Conseil d'Administration est composé de 14 membres :

président

Article 1 : M. G. est élu membre du Conseil d'Administration au compte 1761 le 15 mai 2013.

Article 2 : M. B. est élu membre du Conseil d'Administration au compte 06 le 15 mai 2013.

Président de la Région d'Alsace	13
Président de la Région de Lorraine	13
Président de la Région de Franche-Comté	13
Président de la Région de Bourgogne	13
Président de la Région de Rhône-Alpes	0
Président de la Région de Midi-Pyrénées	0

La présente délibération est mise aux voix :

- Adoptée
- Rejetée

Fait à Strasbourg, le 15 mai 2013.

M. Schaeffer
Président de la Région d'Alsace

Transmise au représentant de l'Etat le 15 mai 2013.
Conformément à l'article 12 de la loi n° 2012-273 du 13 mars 2012, le présent procès-verbal de la réunion est mis à disposition du public sur le site internet de la Région d'Alsace.

Publié le 15 mai 2013.